

Ecole élémentaire LAMARTINE.

Chers tous,

Compte tenu du protocole sanitaire émanant du Ministère, des informations reçues ces derniers jours et de l'évolution de la pandémie, nous vous informons qu'afin de respecter le dernier protocole sanitaire en vigueur,

la rentrée **du jeudi 2 septembre 2021** s'effectuera ainsi :

- Rentrée échelonnée **le matin uniquement** :
 - o 08h20 CM1/CM2 M. Simonot, CM2a Mme Silva et CM2b Mme Daltoe/Roulet
 - o 08h30 CE1 Mme Le Guilloux et CE1/CE2 Mme Vérot
 - o 08h40 CE2 Mme Baudry et CM1 Mme Machacek
 - o 09h CP Mme Sestier et CP M. Farronato
- Les enfants seront accueillis **dans la cour par leur enseignant respectif**, sans temps de récréation. Les enfants de l'ULIS seront accueillis dans leur classe d'inclusion.

Dès le **vendredi 3 septembre 2021** :

L'accueil échelonné mis en place en 2020/2021 est reconduit en raison du niveau du protocole sanitaire, **les enfants seront accueillis en classe par leur professeur.**

-A l'exception des élèves dont l'enseignant est au portail. Ces élèves devront patienter à côté de leur professeur. (parapluie autorisé en cas de pluie)

-Avant d'aller en classe, **passage aux toilettes obligatoire** sous le préau (sous la surveillance d'un membre de l'équipe pédagogique) **pour le lavage des mains** (matin et après-midi), ainsi qu'au retour des récréations.

Nous vous remercions de ne pas déposer vos enfants en avance mais à l'heure indiquée :

- o entrée dans la cour à 08h20 : CP1 de Mme Sestier, CP2 de M. Farronato, CE1 de Mme Le Guilloux, CE1/CE2 de Mme Vérot, CE2 de Mme Baudry
 - o entrée dans la cour à 08h30 : CM1 de Mme Machacek, CM1/CM2 de M. Simonot, CM2 de Mme Silva, CM2 Mme Daltoe/Mme Roulet.
 - o Les enfants de l'ULIS seront accueillis dans leur classe d'inclusion.
-
- Merci de rappeler à vos enfants de respecter le sens de circulation dans les bâtiments. (Fléchage au sol)

- Maintien des trois récréations, la cour étant partagée en trois parties, pour trois classes à chaque récréation.
- Eloignement des bureaux dans la limite du possible.
- Tenue d'un registre pour les présences de façon à assurer un suivi des fréquentations en cas de contamination.
- Nettoyage des locaux par les agents municipaux.
- Port du masque par les enseignants. Utilisation du gel hydro alcoolique.



Masque de Catégorie 1 OBLIGATOIRE pour les enfants (masque en tissu non accepté, sauf ceux distribués l'an passé par l'école) ; 2 masques par jour : 1 matin + 1 après-midi.

Il est à votre charge de les fournir quotidiennement à vos enfants.

Si vous refusez le port du masque pour votre enfant, il ne sera pas accueilli à l'école.

En cas de doute sur la catégorie du masque de votre enfant, nous lui fournirons un masque de catégorie 1. Les masques chirurgicaux lavés seront automatiquement mis à la poubelle car le taux de filtration n'est plus garanti.

Les adultes ne sont pas autorisés à rentrer dans la cour et le sas inter-portail.

Merci de prendre RDV avec l'enseignant si besoin.

En raison du protocole sanitaire et du risque attentat, il est interdit de se rassembler pour discuter aux abords de l'école. Veuillez à donner un point de rendez-vous précis à votre enfant afin qu'il sache où vous retrouver lors de la sortie.

Retrouver ce document sur notre site :

ac-grenoble.fr/ecole/lamartine/

et sur Educartable pour les familles des enseignants qui l'utilisent.

Ce document sera placé dans le cahier de liaison de votre enfant jeudi 2 septembre. Il devra être lu, signé et retourné à l'école.

Espérant que ces mesures trouveront votre approbation, nous vous prions de recevoir l'expression de nos meilleures salutations.

Bonne rentrée !

L'équipe enseignante.